

K.S./

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail - Justice - Solidarité

DECRET D/2011 **214** PRG/SGG

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

VU la Constitution ;

VU le Décret D/2011/007/PRG/SGG du 24 décembre 2010, portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

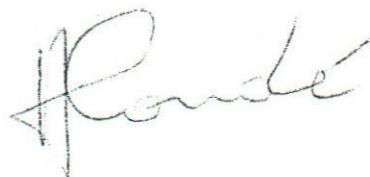
VU les Décrets D/2010/009/PRG/SGG du 27 décembre 2010, D /2010 /016/PRG/SGG du 30 Décembre 2010 et D/2011/002/PRG/SGG du 04 janvier 2011, portant nomination de Ministres ;

DECRETE

Article 1^{er} : Monsieur Mamadi TOURE, fonctionnaire international est nommé Ambassadeur, Représentant Permanent de la République de Guinée auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York.

Article 2 : Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 09 AOÛT 2011



Professeur Alpha CONDE